### La réserve naturelle de la Bassée

La Maison de la Réserve Naturelle de la Bassée est située sur la commune de Gouaix. La Bassée est une vaste plaine alluviale située à cheval sur les départements de la Seine-et-Marne et de l'Aube. C'est au cœur de cette zone humide reconnue d'intérêt national que la réserve a été créée en 2002. Avec ses 854 ha, elle est la plus grande d'Île-de-France.

#### La côte de l'Ile-de-France

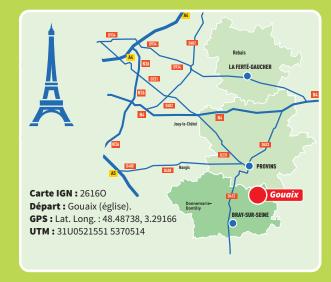
Elle offre un relief très vallonné s'étalant de la Seine-et-Marne à l'Aisne en passant par la Marne. Elle comprend la côte des Blancs et la montagne de Reims et culmine dans cette dernière au mont Sinaï à 288 m d'altitude.

#### La forêt domaniale de Sourdun

Elle s'étend sur 740 ha couvrant un éperon rocheux qui domine la vallée de la Seine. Domaine des Comtes de Champagne depuis 1665, son usage se partage plus tard entre les religieux, les seigneurs et le roi. Elle fournira du bois de charpente et du bois de chauffage pour Paris acheminés par flottage sur la Seine.







Accès: Gouaix, à 29 km de Montereau-Fault-Yonne par la D403, la D18 puis la D1.

Informations pratiques: tous commerces.

## **Charte du randonneur**

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.













4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS **Tél.: 01 64 60 26 26 -www.provins.net** 



en Provinois, Bassée-Montois et Morin

# Sur la côte de l'Île-de-France

C'est une randonnée « en montagnes russes » qui vous surprendra, à travers campagne et forêt. Elle vous fera découvrir de magnifiques points de vue sur le village de Gouaix, sur la vallée de la Seine et au loin, sur les collines de l'Yonne.





## Sur la côte de l'Île-de-France

- ① Descendre la rue de l'Église, prendre à, gauche la ruelle de la Vierge. Couper une rue, tourner à gauche à la suivante puis à droite dans la Grande rue et enfin à gauche dans la ruelle Billon. Traverser la route et, après les serres, emprunter le chemin de droite. A la jonction des chemins, aller tout droit.
- 2 Poursuivre tout droit à la jonction suivante et à droite aux 2 fourches successives (juste avant le bois, point de vue et à la corne du bois, point haut de la côte d'île de France). Rester en lisière du bois, laisser deux chemins à gauche et après un virage à gauche emprunter un large chemin à droite. Traverser la départementale (prudence!), la longer à droite sur 80 m.
- 3 Dans le virage, s'engager dans le chemin creux qui descend vers Gouaix. Tourner à gauche et au carrefour, s'orienter à gauche vers le bois ; à la fourche rester à droite pour entrer dans la forêt.
- 4 Monter par le 2<sup>ème</sup> chemin à droite. Tourner à droite puis à gauche sortir de la forêt. Suivre l'orée du bois en laissant à droite le chemin descendant puis à gauche une entrée dans le bois. A la fourche continuer tout droit.
- **5** Au croisement, monter à gauche. Avant le bois, descendre à gauche, regagner la lisière, laisser à gauche une entrée en forêt puis à droite un chemin entre champs.
- 6 Pénétrer dans le bois. En sortant, (belle vue sur la vallée de la Seine) prendre en face la direction du château d'eau.
- 7 Descendre vers Servolles par le chemin de droite, emprunter la route à droite puis suivre le chemin à droite avant le virage. Monter à droite puis virer à gauche et continuer tout droit jusqu'à l'entrée de Gouaix.
- **8** Traverser la rue St Vincent, remonter le chemin des Fossés du Midi et tourner à droite dans la sente pour rejoindre l'Église.





Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse: http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".